

Séminaire 8

Plaisir et souffrance, justice et injustice sur les lieux de travail, dans une perspective socio-historique

Alain COTTEREAU

***Résumé :** À partir d'une démarche socio-historique, l'auteur propose une discussion critique des termes plaisir / souffrance et justice / injustice au regard notamment des situations de travail industriel. La dimension interprétative des expériences des travailleurs, en termes de souffrance / plaisir, justice / injustice, repose sur les interactions établies entre les travailleurs et entre les travailleurs et les chercheurs. À travers l'exemple des actions prudhomales, l'auteur met en évidence le rôle joué par le travail argumentatif d'une part, le déroulement dramatique d'autre part, qui caractérisent des conciliations réussies. L'article propose en conclusion une discussion sur le statut de la vérité en rapport avec la pratique des enquêtes sur les situations de travail.*

Cet exposé propose la visite d'un chantier de recherche, en relation avec notre axe « plaisir et souffrance au travail ». Depuis une douzaine d'années, je poursuis des travaux socio-historiques sur différents aspects de la vie ouvrière en France, depuis les débuts de la révolution industrielle. L'analyse actuelle porte plus spécialement sur le thème « justice et injustice sur les lieux de travail », menée à travers les archives de dix-huit conseils de prud'hommes, de 1806 à aujourd'hui. Il s'agit d'un chantier, car la recherche fait travailler des changements de paradigme en cours dans le paysage des sciences sociales. La démarche est d'abord compréhensive : chercher les significations mises en œuvre par les acteurs. Elle prend pour base l'interaction : le sens du social est

toujours en situation, et les situations sont toujours interactives, tant à l'échelle du microsociologique qu'à celle du macrosociologique. La situation du chercheur est incluse dans de l'interaction, même quand il s'agit de compréhension à distance, historique ou (et) culturelle. Par ailleurs, il n'y a pas de relations d'ordre, de pouvoir et de violence sans activité symbolique, sans activité de reconnaissance, de légitimation et d'illégitimation.

En arrière plan de la démarche sont présentes les traditions de la sociologie compréhensive (Max Weber), des courants actuels de linguistique, de philosophie analytique et de sociologie de l'inter-compréhension : courants dits de « pragmatique » (Austin, Searle) courants dits d'« éthnométhodologie » (Garfinkel, Heritage, Sachs). Sont présents aussi les travaux de deux grands auteurs, à l'intersection de la philosophie et des sciences sociales : P. Ricœur avec les trois tomes de *Temps et récit*, Habermas sur l'épistémologie et sur la « sphère publique ». Le monument de ce dernier, *La Théorie de l'agir communicationnel*, dont les non-germanistes comme moi attendent la traduction pour en prendre connaissance¹, risque de rendre caduques bien des formulations de cet exposé.

Questions d'interprétation

Nous commencerons par des questions d'interprétation à partir d'un exemple. Ce sera une façon de présenter la démarche générale, avant de nous focaliser sur les deux couples de termes, plaisir-souffrance, justice-injustice.

L'exemple est un récit de grève de maçon à Toulon en 1826. Plus exactement, il prend l'élaboration d'un récit, à partir d'un récit-source (*voir les documents dans l'annexe n° 1*). La lettre du procureur général rend compte de l'action d'un subordonné, jointe à celle d'un juge d'instruction, à des fins évidemment justificatives. C'est le document unique dont a disposé M. Agulhon pour établir son très bref récit, dont le texte est en annexe, à la suite du premier. Cette glose d'Agulhon est prise ici non pour faire un procès à son auteur (le texte est d'ailleurs ancien, et ne

1. Traduction en deux volumes publiée chez Fayard en mars 1987. La traduction anglaise avait été utilisée au moment de l'exposé. Toutes les références théoriques indiquées ici ont été travaillées au séminaire d'épistémologie du Centre d'étude des mouvements sociaux, tenu de 1980 à 1986, dont sont sortis notamment les *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, n°s 1, 2, 3, 1982-1984, puis les actes du colloque *Décrire un impératif?*, 1985, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

serait peut-être plus écrit de la même façon aujourd'hui), mais comme exemple type et banal du *faire* habituel de nombreux historiens contemporains, dans lequel nous sommes tous poussés peu ou prou par les demandes de nos contemporains.

Le rapprochement des deux textes produit un sentiment de gêne, partagé par tous ceux qui ont été mis à même de coupler les deux lectures. Qu'est-ce qui fonde Agulhon à savoir ou deviner que les maçons en question étaient « des hommes simples et naïfs », menant une grève « dans sa pure spontanéité économique », etc. ? N'y a-t-il pas une glose abusive, à partir du premier récit ?

On pourrait chercher à substituer une interprétation alternative plus satisfaisante. En voici une, que je crois plus vraisemblable : les meneurs des maçons, qui savaient quels risques ils prenaient, ont simulé les sentiments les plus opportuns pour éviter la prison, ou tout au moins minimiser la peine : cela a parfaitement fonctionné auprès du juge d'instruction, cela n'a qu'à moitié réussi auprès du procureur et du juge criminel (la peine est relativement légère).

Mais tout le problème est de savoir s'il faut vraiment se mettre sur le terrain des interprétations alternatives, ou bien s'il n'y a pas lieu de remettre en cause cette attitude d'interprétation pour adopter une autre posture heuristique. Que fait-on quand on se livre à des interprétations, quand on reformule un récit, quand on reconstruit une histoire valable pour les sciences sociales ? Plusieurs distinctions établies par Paul Ricœur permettent des élucidations capitales. Pour constituer un récit ordinaire (distinct de l'histoire ; de même en anglais, la distinction *story/history*) est toujours opérée une *mise en intrigue* nouant des éléments et les conduisant jusqu'au dénouement. Ce premier niveau de mise en intrigue n'est pas aboli, il est repris non seulement dans les récits de fiction, mais aussi dans les récits historiques. Dans notre exemple, le premier texte, la lettre du procureur général, tient la place du récit ordinaire par rapport au second. Toutefois, s'il fallait pousser l'analyse – ce qu'on ne peut faire ici –, ce récit serait lui-même décomposable, appartenant à une activité particulière que constitue le compte-rendu administratif d'une hiérarchie judiciaire liée au pouvoir politique. La glose d'Agulhon forme un récit *historique* à un second niveau, dans la mesure où elle construit et noue des éléments pertinents d'un point de vue de compréhension et d'explication historique. En l'occurrence, une dramatisation du temps, un moment « primitif » dans le développement du « socialisme utopique ». Cette dramatisation historique emprunte les

mêmes formes rhétoriques que le récit littéraire de fiction (ce que Ricœur appelle « l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », *Temps et Récit*, vol. 3, chap. 3)².

Mais il y a un hiatus entre cet *entrecroisement* et ce qui serait une *confusion*. Ricœur le signale, sans l'explicitier, lorsqu'il remarque que :

« On peut lire un livre d'histoire comme un roman. Ce faisant, on entre dans le pacte de lecture qui institue le rapport complice entre la voix narrative et le lecteur impliqué. En vertu de ce pacte, le lecteur baisse sa garde... Il fait confiance. *Il est prêt à concéder à l'historien le droit exorbitant de connaître les âmes.* Au nom de ce droit, les historiens anciens n'hésitaient pas à mettre dans la bouche de leurs héros des discours inventés... Les historiens modernes ne se permettent plus ces incursions fantaisistes... Ils n'en font pas moins appel, sous des formes plus subtiles, au génie romanesque, dès lors qu'ils s'efforcent de réeffectuer, c'est-à-dire de repenser un certain calcul de fins et de moyens. »

La *fiction* littéraire du roman est en effet *littéralement constituée* par la lecture des *intérieurs* subjectifs à livre ouvert. L'écrivain offre au lecteur la possibilité d'aller se loger successivement dans des réseaux de points de vue sans passer par l'activité d'intercompréhension en situation réelle. Les situations réelles assignent à résidence de points de vue, avec une dureté qu'abolit le charme de la fiction.

La *confusion*, pour l'historien ou les sciences humaines en général, va consister à équiper l'autorité scientifique du même charme : à partir des documents, interpréter et faire connaître les intentions et les points de vue qui animent les activités repérées. L'attitude que l'on met en question est de croire que l'activité de compréhension, en sciences humaines, consiste à compléter les incomplétudes des documents sur le terrain des intériorités, des intentions, des motivations, des points de vue, reliant les actes et les sujets. Croire que seuls les actes sont publics, et que les intentionnalités privées doivent se déduire par inférence savante. Une autre attitude heuristique refuse au départ cette partition habituelle entre expression publique et vie intérieure. Elle cherche à comprendre l'intercompréhension effectivement manifestée au fil même de l'interaction, telle quelle, sans chercher à surimposer sa propre voyance des intériorités.

La glose d'Agulhon peut ainsi être mise en question pour ses excès d'interprétation à deux niveaux. À un premier niveau, parce qu'on peut juger plus vraisemblables d'autres intentionnalités et significations des

2. P. Ricœur, *Temps et récit. III. Le temps raconté*, Paris, Le Seuil, 1985, p. 271.

actes du point de vue des acteurs. Mais, à un second niveau plus radical, parce que rien n'autorise, en l'état des traces, à décider d'une intention plutôt que d'une autre. Par exemple, la sincérité des ouvriers, dans les sentiments manifestés, n'est pas décidable rétrospectivement. La recherche de l'intercompréhension va tenir pour stérile ce genre de questionnement, au profit d'un autre. Suivant les termes très précis du procureur, les ouvriers ont *manifesté* divers sentiments. Le compte-rendu du procureur, par lui-même, sanctionne positivement quelque chose qui a été *donné à comprendre* aux autorités par les meneurs ouvriers. Le procureur, au sens le plus littéral, accuse réception. Pour avancer cette dernière affirmation, on écarte une hypothèse de *malentendu* non pas *a priori*, mais raisonnablement, en considérant comme peu vraisemblable la possibilité que les ouvriers auraient fait comprendre par inadvertance des dispositions qui leur bénéficient et entament l'hostilité des autorités.

Avec ces sentiments « manifestés », on dispose ainsi d'une intercompréhension attestée sans que l'on ait à savoir si les ouvriers étaient sincères ou ont simulé des sentiments de regret ou de déférence. Peut-être que les autorités elles-mêmes ne voulaient pas le savoir, puisque, de toute façon, dorénavant « il n'y a rien à craindre pour la tranquillité publique » ; dorénavant, les ouvriers ont dénié tout caractère de menace ou de défi à leur action. Peut-être aussi que les autorités disposaient de bien d'autres éléments qui nous sont inaccessibles.

L'analyse attentive de l'intercompréhension, en particulier l'analyse dite « conversationnelle », permet en effet de mettre en évidence comment des éléments de compréhension sont disponibles pour les acteurs, attestés mutuellement au fil de l'interaction en temps réel. Mais ils peuvent ne pas être directement disponibles à des tiers extérieurs. Au lieu de postuler une inconscience du sens pratique à laquelle un héros du savoir se doit de porter remède, une posture heuristique peut prendre son parti du caractère irrémédiablement situé en temps réel des éléments d'intercompréhension. S'il n'est pas possible d'intervenir dans le temps réel, la recherche doit se contenter de rares éléments d'intercompréhension attestés rétrospectivement dans des comptes-rendus. Ces comptes-rendus, à leur tour, se comprennent interactivement, de différentes manières selon les voies d'accès. Avec des contemporains se font diverses interventions, depuis la question du sociologue jusqu'à l'apprentissage de conversation ordinaire en ethnologie participante. En histoire doit s'opérer tout un processus de *familiarisation* avec les possibilités en temps réel. On pourra rarement savoir si telle possibilité était effectivement pertinente dans tel cas, mais on pourra établir des horizons culturellement pertinents, attestés comme tels. Par exemple,

la remarque du procureur, selon laquelle l'arrestation s'est opérée *sans obstacle*, marquant la possibilité non réalisée d'une arrestation « avec obstacle », devient d'une grande portée lorsque l'on s'est familiarisé avec des scénarios du même genre. Les arrestations *avec obstacle* étaient courantes au point de pouvoir échouer lorsqu'une foule était déterminée : le cas se rencontrait fréquemment à l'occasion de grèves. Dès lors, la remarque « sans obstacle », dans ce contexte justificatif, devait renforcer l'idée que les ouvriers, loin de défier l'autorité, avaient voulu s'en remettre à elle, sûrs de leur bon droit. Et une familiarité avec ces appels à l'autorité, à l'époque, montre que ce genre de recours à l'équité des notables réussissait fréquemment. Face à une telle possibilité dans l'horizon des protagonistes, la naïveté supposée par la glose interprétative d'Agulhon n'est plus tenable.

Décrire le pathos, ou l'introduire dans l'analyse ? Les thèmes plaisir / souffrance en sociologie du travail

À l'attitude interprétative, on peut ainsi opposer la description de l'inter-compréhension attestée. Au lieu du remède savant à l'incomplétude des comptes-rendus, on peut maintenir l'incomplétude en l'état, et tenter de remédier à notre propre incompréhension de ce qui était donné à comprendre dans l'interaction.

Tenir cette posture heuristique me semble tout particulièrement nécessaire pour aborder les couples plaisir / souffrance, justice / injustice, dans les situations de travail. Car, dans ce domaine, nous sommes submergés par les traditions interprétatives à visée de remède. Le cas est particulièrement frappant avec les traditions de sociologie du travail. Ainsi en est-il de l'ancien débat sur l'*aliénation*. Une controverse s'est cristallisée en France durant les années 1967-1969³. Très schématiquement, on pouvait distinguer deux camps. Le camp attaché aux analyses symbolisées par la notion d'aliénation était marqué par la problématique friedmanienne, et se réclamait d'un certain proudhonnisme, autant que d'un certain hégéliano-marxisme. Le titre *Le Travail en miettes* résume bien une démarche dont les analyses inscrivait au départ de leurs descriptions une perception des situations de travail industriel comme des *situations de manque* à l'égard d'une certaine totalité signifiante du contenu des tâches. En duplication positive de ces négatifs venaient des problématiques d'enrichissement des tâches, de leur « réappropriation » (y compris par l'autogestion). Toute une

3. Voir le débat dans *Sociologie du Travail*, 1967, avril-juin, puis l'article de D. Vidal, « Un cas de faux concept : la notion d'aliénation », 1969, janvier - mars.

génération de sociologues a réagi contre ces problématiques, entre autres Alain Touraine, avec des arguments très solides, qui me semblent toujours valables aujourd'hui. Une bonne concentration de ces critiques se trouve dans P. Rolle, *Introduction à la sociologie du travail* (Larousse, 1971. Voir aussi P. Naville, *Le Nouveau Léviathan, II. Le salaire socialiste*, Paris, Anthropos, 1970). Une première série de critiques tourne autour de la métaphysique du manque, appliquée aux tâches. Cette métaphysique sans contrôle du mode de signifier et de comprendre dans les activités de travail ouvre la porte à toutes les projections du théoricien, sans possibilités d'épreuves de vérité. Cadre d'analyse et conclusions sont tautologiques.

Une seconde série de critiques tournait autour de l'oubli du rapport salarial dans ses dimensions économiques et insérées historiquement dans des ensembles politiques nationaux. Il ne s'agit pas d'un simple renvoi rituel et peu efficace à « la société globale ». La critique portait sur la séparation acceptée, dans les pratiques théoriques, entre deux ordres de phénomènes :

– La force des rapports salariaux, avec ses dimensions économiques de valorisation-dévalorisation du travail, avec ses mises en jeu et hors jeu de la subjectivité des travailleurs.

– La construction de mondes de signification par les agents au cours de leurs activités.

Les mêmes critiques sont développées par P. Rolle contre les psychosociologies du travail héritières de la notion d'*anomie* (l'anomie étant une pathologie par *manque* de normes intégratrices du sujet, comme l'aliénation est une pathologie du *manque* d'être authentique).

En d'autres termes existent des traditions de théorie du *manque* de sens du travail, à la source de pathologies sociales en milieu industriel des théories de manque du plaisir au travail, à la source de souffrances dans l'exécution des tâches manuelles.

Le problème réside dans la structure même des analyses de manque, de déficience. Celles-ci rapportent des situations de fait à des devoir-être. Or, si la situation de fait appartient au domaine étudié, le devoir-être est posé par le diagnostic de l'analyste. En jouant sur les mots, on pourrait reprocher à cette structure d'analyse de produire une *diagnose*, c'est-à-dire de promener un regard obsessionnel où le sens des observations est entièrement préjugé par le diagnostic.

En sociologie du travail, cette critique a été largement faite au friedmanisme – parfois de façon injuste, car Friedman avait lui-même amorcé

une telle critique contre les anciens courants naïvement humanistes autour du thème de « la joie au travail ». Friedman avait affiné le diagnostic et étendu les déficiences aux rapports sociaux sur les lieux de travail. Mais il n'empêche que le devoir-être, le diagnostic restait toujours du côté de l'analyste, et organisait la perception des situations de fait. Malheureusement, cette phase de rejet critique, des années 1966-1969, ne me semble pas avoir été dépassée, dans les débats de sociologie. Les questions soulevées ont été abandonnées, lorsque la critique menait à un constat de stérilité. D'autres courants ont nié la critique et persisté dans le friedmanisme, par le détour d'approches psychosociales ou culturalistes, avec la bénédiction de « la demande sociale » que représente la pression du management.

Aujourd'hui, il me semble possible de reprendre toutes ces questions en évitant les anciennes impasses, par une démarche radicalement compréhensive, en bénéficiant de courants de réflexion des vingt dernières années, déjà invoqués. Le cœur de l'ancienne impasse réside dans la conception même de la pathologie sociale. L'ambition compréhensive consistera à critiquer dans cette tradition comtienne, puis durkheimienne, tout ce qui est prétention ou diagnostic savant, à l'insu des analysés, pour redécouvrir une notion de pathos dans sa dimension intercompréhensive.

Ainsi compris, le pathos désigne une tension entre une situation et un devoir-être ; entre une situation factuelle et des possibilités présentes, pertinentes dans la situation ; entre de « l'actuel » et du « virtuel », du « potentiel » au sens scholastique. La radicalisation compréhensive va consister à replacer le devoir-être, les possibilités présentes, le potentiel dans l'intercompréhension, dans l'intelligibilité des situations, dans le donné à comprendre des interactions. Envisagé dans sa généralité, le pathos s'étend aux dimensions émotives, affectives, normatives et esthétiques de l'intercompréhension. Le recours à ce terme général est aussi une tentative de ne pas tomber de façon naïve dans le découpage du langage ordinaire, sans examen critique. *La tension constitutive du pathos se marque à toutes les échelles de l'activité sociale, dans la dimension dramatique de l'agir.* Les successions d'intrigues (au sens de Ricœur) et de dénouements, les « crises » appelant à une sortie de la tension, concernent aussi bien les petites scènes quotidiennes les plus banales que les grandes actions publiques. La démarche compréhensive va chercher à « thématiser » ces dimensions, trop souvent considérées comme banales, évidentes, allant de soi, « données » à l'analyse savante, alors qu'en général l'élaboration savante est déjà jouée dans la façon de recueillir ces supposées « données ».

Prenons d'abord le cas de l'expression de la souffrance dans l'apparente banalité quotidienne, en revenant au « j'ai mal aux dents » analysé dans le précédent séminaire par Patrick Pharo, à partir de la philosophie de Wittgenstein. On supposera acquise la critique wittgensteinienne de « l'expérience privée », le fait que toute expression de sensation privée est constituée en langage public, inséparable d'une compétence acquise pour se mouvoir dans des « formes de vie ». Si on tente d'imaginer diverses circonstances concrètes où peut être prononcée la phrase « j'ai mal aux dents », on pourra se rendre compte de la limite que représente l'idée d'une phrase « expressive », ou d'un « prédicat subjectif ». Car la présence d'un interlocuteur s'avère déterminante. Le « j'ai mal aux dents » est toujours adressé, ne serait-ce qu'à soi-même. Dans ce dernier cas, l'énonciation de la phrase serait précisément le signe d'un certain dédoublement. Adressée à d'autres, la phrase *pourra* avoir des valeurs d'appel à la compassion, de disculpation, d'excuse *pour* refuser une demande, etc.

La configuration nécessairement dialogique (c'est-à-dire en forme de dialogue) de l'expression de souffrance est encore plus sensible dans la dissymétrie des énoncés entre « j'ai mal aux dents » et « toi, tu as mal aux dents ».

On ne dira « tu as mal aux dents » que dans un sens très marqué, où l'énonciateur prétendra mieux savoir que le sujet ce que ce dernier ressent, par exemple un clinicien exhibant sa supériorité de savoir. Par contraste, le « toi » prend valeur d'adresse explicite, d'égard, en marquant emphatiquement que l'interlocuteur est thème de l'énonciation, sans évacuer son point de vue⁴.

À ce point, il importe de bien comprendre ce que sera une inter-compréhension, une communication réussie : l'accord sur la compréhension n'est pas pour autant un accord sur les finalités exprimées dans ce qui est compris. Ainsi une énonciation de souffrance peut être une demande de compassion. Mais comprendre la demande n'est pas nécessairement y consentir ; au contraire, une hostilité marquée à la demande de compassion pourra fournir à l'interlocuteur ou à un tiers extérieur la confirmation que la demande a été bien comprise comme telle.

La forme dialogique des expressions de souffrance est telle que le chercheur est nécessairement interpellé s'il travaille directement avec les sujets sur le thème de la souffrance. L'analyse historique ne subit pas directement cette interpellation, en revanche, elle est affrontée à des formes

4. Voir notice annexe.

multiples de dénégation. L'analyse historique de la genèse du travail industriel est en effet à même de constater tout un jeu de dénégation de la souffrance au travail, corrélative à l'entrée en pression productiviste de l'organisation du travail (voir sur ce point l'ensemble du numéro spécial du *Mouvement social* sur « l'usure au travail », juillet-septembre 1983. Mon introduction y souligne comment cette dénégation se retrouve sous des configurations diverses dans chacun des articles du numéro). Les dénégations sont massives, de la part des gens de pouvoir, patrons, autorités politiques, judiciaires, médicales, à qui des expressions de souffrance sont adressées. Mais elles existent aussi dans les traces laissées par le mouvement ouvrier, au fur et à mesure qu'est exaltée la notion de « travail ».

L'analyse des intercompréhensions peut toutefois être menée sur la base même de ces dénégations, en choisissant les cas assez riches en points de vue, en éléments dramatiques et en dénouements, pour être à même de se familiariser avec les horizons changeants, les discours multiples des mêmes acteurs, de sorte que les principaux termes de dénégation apparaissent dans leur intercompréhension, confirmés comme tels, y compris à travers les formes d'hostilité. Apparaissent alors en même temps des formes de non-communication, sur ce terrain comme sur les terrains plus familiers de la non-communication politique, et en liaison avec eux. Une non-communication active, et non une simple déficience, c'est-à-dire des formes de réinterprétation par réaction et refus des interpellations. Un exemple simple est proposé dans mon étude *Vie quotidienne...* introductive au *Sublime* de Denis Poulot, où est indiquée une voie de compréhension de fatigues industrielles à travers les dénégations d'un patron. Les dénégations y sont de la forme « je sais bien, mais quand même... ».

Des mises en scène de l'injustice et de la souffrance sur les lieux de travail industriel

Symétries et fausses symétries des couples *justice / injustice* et *plaisir / souffrance*

Les deux couples de termes présentent des dissymétries analogues. Ce ne sont pas des oppositions de deux pôles symétriques. D'un côté se trouve le pathos, entre situation et devoir-être. De l'autre est désignée une certaine complétude. *Mais la complétude n'est pas réellement définie par le devoir-être exprimé dans le pathos.* Cette remarque, en apparence abstraite et formelle, vise quelque chose de fondamental dans l'activité

d'interprétation, ordinaire ou savante. Le problème réside, là encore, dans des excès d'interprétation. Lorsque des analyses de situations rencontrent un pathos, la tendance interprétative naturelle sera de décrire le devoir-être visé en *répondant* aux appels à la complétude, inscrits dans des marques d'incomplétude. Ainsi, par exemple, une « scène » contre une injustice, dans une situation de travail, appelle à une interprétation de la « justice » visée et manquée. Une peur au travail pourra s'interpréter comme une sécurité manquante. Un rythme affolé comme un rythme naturel manquant. L'excès interprétatif est impulsé ici par une structure intime de toute expression de pathos, de mal ou de malheur. L'appel inhérent à la mise en tension situation / devoir-être pousse l'interlocuteur ou le tiers écoutant à donner forme aux manques exprimés, suivant le jeu habituel de tout dialogue.

L'analyse de l'intercompréhension va consister à refuser l'invitation au bouclage des formes, pour s'intéresser aux marques d'incomplétude telles quelles, avec lesquelles s'effectue l'intercompréhension, sans céder soi-même à l'appel aux mises au net des visées. Ce faisant, elle mobilise de façon critique une compétence de membre ordinaire de la société, habitué comme tout le monde à accomplir ces bouclages de forme, mais sans en remarquer les consignes inscrites dans le langage et dans les intrigues interactives. L'analyse s'intéressera à ces formes d'intercompréhension, visibles, disponibles aux interactants, mais rarement *re-marquées* en raison même de leur évidence quotidienne.

Le problème est certes familier au monde psychanalytique, qu'il s'agisse de son ascèse de la non-réponse directe aux demandes apparentes des patients, en préalable au jeu du transfert ou, encore, qu'il s'agisse des localisations de malfaisances, comme formes d'expression dont la validité ne tient pas à la consistance des entités mises en branle. La formulation plus abstraite, indiquée ici, cherche seulement à suggérer un lieu de rencontre commun aux préoccupations manifestées dans ce séminaire.

Les symétries en trompe-l'oeil des couples plaisir / souffrance, justice / injustice ; ont produit leurs effets dans le vieux débat sur « la joie au travail ». On pourrait réexaminer sous cet angle les multiples critiques faites à l'ouvrage classique du belge Henri de Man, *La Joie au travail*, (publié d'abord en allemand, en 1927 ; le titre original était *Le Combat pour la joie au travail*)⁵. Le livre demeure un document intéressant par ce qu'il juxtapose ses sources et leur interprétation. Une première partie

5. H. de Man, *La Joie au travail*, (traduction de *Der Kampf um die Arbeitsfreude*, 1927), Paris, Alcan, 1930.

publie 78 témoignages de « cas » ouvriers individuels, relevés par des stagiaires adultes : durant les années 1924-1926, à Francfort, des syndicalistes en stages de formation réalisèrent, en travaux pratiques, des entretiens guidés par des questions sur la situation professionnelle, le rapport au travail, le plaisir ou la peine qui en résultaient, d'après les intéressés. La seconde partie, intitulée « Le besoin instinctif de joie au travail », a été la cible d'un stand de tir obligé pour des générations de traités de sociologie du travail. L'auteur voulut montrer comment « plus l'on descend profondément dans le purgatoire de l'industrie capitaliste, plus l'on y prend une conscience aiguë des tourments de ceux qui travaillent sans joie, et plus l'on est heureux de découvrir qu'il existe à ces tourments un adoucissement, et à ce purgatoire une issue...⁶ » L'issue se révélait dans ce « besoin instinctif de joie au travail » que l'auteur croyait pouvoir identifier dans les 78 cas étudiés. La façon dont de Man relie les témoignages aux aspirations en fait l'exemple caricatural d'une diagnose. Toutes les réponses sont paraphrasées et redécrites en fonction du pôle monodéiste de la joie au travail, et toisées selon le degré de manque.

Les critiques ont eu beau jeu de dénoncer l'humanisme misérabiliste de l'ouvrage, et ont attaché une suspicion durable à tout questionnement ayant trait au plaisir ou à la souffrance au travail. Ils ont aussi proposé quelques contre-analyses qu'il peut être salubre de rappeler dans ce séminaire.

Pierre Rolle, dans son *Traité de sociologie du travail*, avait lié la critique de *La Joie au travail* à une critique des confusions autour de la notion d'activité (p. 91-94). Au-delà des expressions humanistes vieillottes de de Man demeure une glose d'actualité : l'activité est alors décrite comme l'attribut personnel de tout homme, donnant naissance à un univers de signification. Sur cette lancée, de nombreux auteurs humanistes en sont venus à conjuguer le regard misérabiliste des manques de joie au travail ; avec des regards consolateurs sur les possibilités de plaisir. Car, du point de vue de l'activité de l'homme en général, il est toujours possible de déceler du plaisir, à travers la création d'un sens et d'un monde, à travers le sentiment de vivre et de survivre, quelles que soient les contraintes. Beaucoup d'auteurs ont pu assimiler travail et jeu, en se situant à ce niveau de généralité excessive. En fait, il n'y aurait pas grand-chose à changer pour donner à *La Joie au travail* un nouveau *look* managérial, pour peu qu'on rebaptise ses notions à partir de l'emblème des « cultures d'entreprise ». En sciences

6. *Op. cit.*, p. 304.

sociales, la même démarche est toujours possible, sous le couvert d'une certaine « anthropologie d'entreprise », lorsque celle-ci se limite à un folklorisme des « représentations ». Le problème réside dans une absolutisation des points de vue de « l'homme », appréhendé en généralité, ce qui fige ses significations hors de toute dynamique. De sorte que les prises en compte de contraintes effacent leurs traces et disparaissent derrière les décors plats des *représentations*.

Avec *Condition de l'homme moderne*, d'Hannah Arendt, la critique de de Man est reliée à une prise de recul philosophique sur le monde moderne, et à une critique très puissante de la place qu'y a prise la notion de travail. H. Arendt signale quelques confusions dans les satisfactions, joies et plaisirs au travail que croit relever de Man. Il faudrait d'abord distinguer un niveau de joie au travail participant au métabolisme humain dans la nature (en philosophie, la *nature* concerne tout autant l'homme vivant que le milieu extérieur) :

« La fécondité du métabolisme humain dans la nature, provenant de la surabondance naturelle de la force de travail, participe encore de la profusion que nous voyons partout dans l'économie de la nature. Le "bonheur", la "joie" du travail est la façon humaine de goûter le simple bonheur de vivre que nous partageons avec toutes les créatures vivantes, et c'est même la seule manière dont les hommes puissent tourner avec satisfaction dans le cycle de la nature, entre la peine et le repos, le travail et la consommation, avec la tranquille et aveugle régularité du jour et de la nuit, de la vie et de la mort. Fatigues et labeurs trouvent leur récompense dans la fécondité de la nature, dans la calme assurance que celui qui a bien travaillé à la sueur de son front continuera de faire partie de la nature dans ses enfants et dans les enfants de ses enfants...⁷ »

Ce bonheur de vivre, ou de survivre, identifiable dans tout mouvement rythmique du corps, même sous les contraintes les plus extrêmes, ne doit pas être confondu avec différentes conceptions philosophiques du bonheur, beaucoup plus spécifiques. Il correspond à la dimension humaine comme *animal laborans*, coextensive à la condition humaine, dont les caractéristiques se retrouvent dans toutes les cultures. La source principale des confusions modernes, selon H. Arendt, réside dans une mise en coïncidence de cette première dimension avec celle de *l'homo faber*, avec celle de « l'œuvre ».

La dimension de l'œuvre, définie philosophiquement au niveau le plus général, porte sur la durabilité de la fabrication. Tandis que la visée

7. H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 120.

d'abondance produit essentiellement du transitoire, à consommer, à détruire, la dimension de l'œuvre, de l'*homo faber*, consiste à « offrir aux mortels un séjour plus durable et plus stable qu'eux-mêmes⁸ ». Elle est une inscription durable d'intention, de dessein. Et si on décrit cette inscription comme « inscription matérielle », il faut encore préciser que ce « matériel-là » n'est rien de plus qu'un support durable de forme, sans la connotation moderne de matérialité physique externe.

Aux yeux d'H. Arendt, de Man n'échappe pas aux confusions générales entre, d'une part, plaisirs et souffrances dans la dimension d'*animal laborans*, d'autre part, plaisirs et souffrances dans la dimension d'*homo faber*. Il tient le discours de l'œuvre, le discours du plaisir ou de la frustration d'artisan, là où il s'agit de plaisirs et de souffrances d'*animal laborans* susceptibles eux-mêmes de distinctions élémentaires :

« Les descriptions de *La joie au travail* quand elles ne sont pas de lointains reflets du bonheur biblique de vivre et de mourir, ou simplement lorsqu'elles ne confondent pas l'orgueil de la tâche accomplie avec la "joie" de l'accomplir se rapportent généralement à l'exaltation que l'on ressent à exercer une force par laquelle l'homme se mesure aux forces écrasantes des éléments et que, grâce à l'habile invention des outils, il sait multiplier bien au-delà de ses capacités naturelles⁹. »

D'une façon plus générale, l'exaltation moderne du travail, instaurée dans les débuts de la révolution industrielle, consiste en une *vaste dramatisation conceptuelle, théorique et historique du manque d'œuvre, auquel la course au progrès est censée porter remède*.

Cette perspective d'H. Arendt, rassemblant sous un même regard critique des conceptions partagées par l'économie politique classique, par Marx, par des traditions socialistes françaises, par des sociologies contemporaines, n'est pas évoquée ici comme une clé d'interprétation historique. Mais, suivant toujours la même démarche générale, elle peut être utilisée comme une prise de recul par rapport aux évidences contemporaines, et permettre ensuite de nouveaux questionnements. Par exemple, le texte distribué sur *Les Jeunes contre le boulot*¹⁰ explore, chez des jeunes ouvrières et ouvriers parisiens, au XIX^e siècle, des mises en contraste effectives entre situation et devoir-être. En particulier, à travers le regard de Corbon se découvre un hiatus entre, d'une part, des dramatisations publiques sur le manque de sens

8. *Op. cit.*, p. 171.

9. *Op. cit.*, p. 157-158.

10. A. Cottereau, « Les jeunes contre le boulot, une histoire vieille comme le capitalisme industriel », *Autrement*, 21, oct.1979.

d'œuvre, établies par des républicains et des socialistes, d'autre part, à propos des mêmes situations, des appréhensions du travail comme gagne-pain, inscrites dans des projets de vie et des stratégies intrafamiliales, selon des points de vue différenciés de jeunes ouvrières et de jeunes ouvriers.

Épreuves de vérité

La démarche exposée ici s'oppose à des lectures symptomatiques, lorsque celles-ci s'autorisent à mieux savoir que les agents ce que les agents veulent dire. Elle ne se satisfait pas, en histoire ou en sociologie, des renvois tautologiques entre grandes entités interprétatives et gloses descriptives, renvois fonctionnant en circuits fermés, selon un jeu illusionniste de vérification. Mais cela ne conduit pas pour autant à postuler une transparence réciproque des interactions, à laquelle le tiers extérieur accèderait par simple familiarisation. Pour remédier à notre propre incompréhension de ce qui est donné à comprendre, nous sommes astreints à entrer dans la dimension dramatique des *épreuves de vérité* qu'effectuent non seulement certaines situations extraordinaires, mais aussi les interactions courantes.

Nous rencontrons ici le domaine de la *validation* de la *Théorie de l'agir communicationnel*, partie essentielle de l'analyse habermassienne. Habermas tente de fonder une vision de la société moderne à partir des « prétentions à la validité » inhérentes à tout agir communicationnel, prétentions à la validité d'une telle universalité que les déformations systématiques et stratégiques de la communication, loin de pouvoir s'instaurer librement, entraîneraient une pathologie référée à une communication non déformée. Faute de pouvoir entrer ici dans l'exposé d'une théorie extrêmement complexe et puissante, on se limitera à effleurer les questions de validation des deux couples plaisir / souffrance, justice / injustice.

Les concepts de Habermas peuvent en effet exprimer, en première approximation, une différence évidente des deux couples de termes, sous l'angle des possibilités de validation.

– Les manifestations de souffrance et plaisir, étant des expressions d'affects, ne présentent une prétention à la validité que sous l'angle de l'authenticité, ce que Habermas appelle une « validité d'expression ». La vérification (en interaction ordinaire ou savante) ; ne pourra porter que sur le degré de sincérité ou de simulation de l'affect¹¹.

11. La notion de « validité expressive » chez Habermas pose un problème de cohérence interne par rapport à sa propre théorie de la constitution intersubjective du « monde vécu ». La question est reprise implicitement dans la notice annexée plus loin sur « j'ai mal aux dents... »

– Les évaluations de situations, sous l’angle de la justice et de l’injustice, présentent au contraire une prétention à la *validité normative*, c’est-à-dire qu’un jugement émis sur une situation est proposé comme valable pour tout semblable, argumentable et justifiable comme tel.

La différence des deux possibilités de validation peut être illustrée par deux énoncés banals, que j’ai souvent relevés en milieu de travail industriel actuel, et susceptibles de nous servir de prototypes :

(1) « J’en ai ras le bol. »

(2) « C’est pas normal. »

Le premier énoncé appelle une re-connaissance du rapport du locuteur à sa situation, dans sa singularité, par les colocuteurs¹². Le second énoncé est orienté vers une universalisation du jugement normatif, en ce sens que le « c’est pas normal » est proposé à l’appréciation de quiconque, et qu’il s’expose à une argumentation selon des principes valables pour quiconque.

Toutefois, en reprenant cet aspect de la problématique habermassienne de la validation, je la bricole sociologiquement à un niveau plus spécifique, pour l’intégrer dans mon travail socio-historique selon une perspective décalée, que l’on pourrait appeler une « sociologie des *épreuves de vérité* ».

La recherche prend les prétentions à la validité telles qu’elles se manifestent interactivement en situations socio-historiques. Ces manifestations peuvent se ramener à deux types, non exclusifs, cumulables :

– un premier type ouvre un espace d’argumentation, actuel ou potentiel,

– un second type consiste en des drames, des intrigues et des dénouements. Il joue très littéralement (au sens de la fiction dramatique) la tension entre situation et devoir-être, de sorte que le dénouement en interaction peut constituer par lui-même (ou ne pas constituer) une validation normative, affective, esthétique, sans passer par un développement argumentatif.

Pour distinguer ces deux types, je parlerai, dans un cas, d’agir communicationnel discursif, dans l’autre, d’agir communicationnel

12. Cette formulation en termes de reconnaissance de singularité tente d’éviter l’un des inconvénients de la notion habermassienne de « validité expressive ». En effet, celle-ci semble conforter un mythe de l’intériorité, la validité pouvant être comprise comme une conformité entre la représentation extérieure et un territoire subjectif intérieur.

dramatique¹³. C'est l'activité locale de configuration qui décide s'il s'agit d'une recherche de validité universelle, ou s'il s'agit d'une recherche de reconnaissance de singularité. Au lieu de se laisser assigner à un tribunal scientifique de la preuve, surplombant le monde, la recherche s'intéresse aux assignations que se donnent les interactions quotidiennes : comment sont mis à l'épreuve, dans la vie sociale, les certitudes, les doutes, les validités de règles, les légitimités, les communautés affectives ou esthétiques ? L'exploration des mises à l'épreuve est ensuite retournable sur les validations savantes.

Les blessures du bon droit, et les scènes d'entreprise rapportées aux prudhommes

Ces deux dimensions de l'action communicationnelle, discursive et dramatique, ont été élaborées en analysant les audiences prudhomales du XIX^e siècle : la dynamique des conciliations implique en effet simultanément un certain travail argumentatif, et un certain déroulement dramatique, indissolublement liés lors des conciliations réussies.

L'institution prudhomale française est un univers à redécouvrir. Ma recherche en cours utilise les prudhommes comme moyen privilégié d'accéder à l'interaction quotidienne sur les lieux de travail¹⁴. Elle permet d'explorer le sens de la justice ou de l'injustice à toutes les échelles de la société, du microdrame aux grands débats publics. Un objet privilégié et révélateur est constitué par ce qu'on peut appeler les « scènes d'entreprise », au sens où on parle de « scènes de ménage¹⁵ ». Le mot « scène » cumule alors deux significations. La scène, en sociologie interactionniste, désigne toute séquence de vie quotidienne ayant une certaine unité (le critère d'unité fait bien sûr partie du domaine d'interrogation). La scène, au sens courant, n'est donc rien d'autre qu'une scène au sens technique, dotée d'un fort coefficient pathétique.

13. Chez Habermas la perspective évolutionniste, très discutable et détachable du cœur de sa théorie, aboutit à réserver ce que l'on appelle ici « l'agir communicationnel dramatique » aux sociétés dites « archaïques », tandis que la « rationalisation du monde vécu » entraînerait, dans notre monde contemporain, la prépondérance de « l'agir communicationnel discursif ».

14. Voir l'ensemble du numéro spécial du *Mouvement social* consacré aux prudhommes, oct.-déc 1987, et, en particulier, mon article « Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail, d'après les audiences prudhomales, 1806-1866 ».

15. Sur les scènes de ménage, voir l'enquête sociologique d'Irène Pennacchioni, *De la guerre conjugale*, Paris, Mazarine, 1986.

L'intérêt d'une étude systématique des scènes d'entreprise est de nous introduire, entre autres, au cœur des dimensions dramatiques du « bon droit ». Avec ces scènes peuvent être abordés des couplages entre injustice et souffrance, susceptibles d'éclairer la constitution du travail industriel, susceptibles de rendre compte de son pathos en termes compréhensifs, et non pas en prétexte diagnostique. Mais, sur ce terrain non balisé, je n'en suis qu'à une première exploration, et les formulations esquissées qui vont suivre sont très hasardeuses et provisoires. En particulier, il faut tenir compte du fait que la progression dramatique et imprévisible des scènes est une caractéristique essentielle, alors qu'avec un exposé rétrospectif rapide se referme une illusion déterministe, comme un trou dans l'eau.

Les scènes rapportées aux prudhommes concernent surtout des discussions entre ouvriers et hiérarchie, plus rarement des scènes entre ouvriers. Elles révèlent une profusion de formes d'hystérie, à dominante masculine, qui semblent nouvelles si on les compare aux scènes rapportées devant les tribunaux à la fin de l'Ancien Régime.

Parmi les cas de figure possibles, on s'arrêtera ici aux « vidages » de querelles, à l'exclusion des répétitions d'hostilité. Les récits aux prudhommes reconstituent contradictoirement comment a éclaté la scène : insultes à l'occasion de l'appréciation du travail fait, remarques de la hiérarchie sur l'inobservation de règles disciplinaires, reproches de chefs sur les absences, discussions sur le montant ou les modalités du salaire, sur l'organisation du travail, etc.

Un premier trait de ces situations est l'ouverture d'une crise, d'un caractère particulier. Le temps des protagonistes devient un temps d'urgence, un temps pathétique : la crise n'est pas l'ouverture d'une simple guerre stratégique, faite de calculs, de pièges et de coups planifiés dans le futur. L'attente, au contraire, est insupportable. Il faut vider la querelle aussi vite que possible, le *statu quo* n'est plus tenable.

Le fonctionnement des prudhommes, durant les deux premiers tiers du XIX^e siècle, a été organisé pour permettre ces vidages, et a ainsi incorporé l'urgence des explications dans son rythme d'activité. Idéalement, les querelles doivent être réglées le jour même. Pour y parvenir, certains conseils siègent quotidiennement. Ceux qui ne le peuvent pas choisissent les jours où les querelles sont les plus fréquentes : jours d'engagement, jours d'arrêt des comptes, jours de remise et de distribution de travail. Dans les petits conseils, qui ne peuvent siéger qu'un ou deux jours par semaine, se multiplient des usages de conciliation au domicile des conseillers, hors séances, afin de n'être pas obligés d'attendre plusieurs jours la séance d'explications.

En second lieu, ces scènes dramatisent une atteinte au bon droit. À l'occasion d'une initiative patronale, parfois ouvrière, l'interlocuteur estime que son bon droit a été atteint. Plus précisément, il rend manifeste qu'il a été atteint dans son bon droit. On peut appliquer ici analytiquement la métaphore, couramment utilisée, de la blessure. Celui qui a été atteint éclate en colère, en indignation, devant des témoins susceptibles eux-mêmes d'être touchés. Pour initier la crise, il inscrit, à partir de lui-même, en public, le caractère insupportable de l'acte contesté. L'argumentation de droit peut être présente, mais, dans cette phase, elle vise davantage la prise à témoin, la publicité et l'ouverture irréversible de la crise, que la tentative de s'accorder avec la partie adverse. Certes, cette phase peut suivre une argumentation de droit orientée vers l'accord, mais, précisément, le passage à une autre scène est signifié publiquement comme une rupture¹⁶.

Le succès de l'ouverture de la crise, et de la mise en urgence intersubjective du vidage, implique un travail du déclencheur de la crise sur son adversaire et sur les témoins. On peut s'en rendre compte à partir des tentatives manquées : si les témoins se montrent indifférents ; ou bien s'ils circonscrivent l'initiateur de la crise comme dérangé psychologiquement, il n'y a pas d'inscription publique de blessure. En revanche, l'inscription s'impose aux témoins et à l'adversaire lorsqu'aux yeux de tous est rompue une trame de bon droit ordinaire, et que les relations ne peuvent plus se poursuivre avant qu'un certain cours des choses ait été rétabli. L'urgence s'impose à l'adversaire à partir du moment où celui-ci est positionné comme responsable de la blessure, aux yeux des témoins, et que le maintien en tel état n'est pas tenable.

Une troisième caractéristique concerne le lien entre séquences dramatiques et bon droit. Une fois réussie l'ouverture de la crise, il peut arriver que la conduite des scènes mette le bon droit hors course (et connaisse ainsi l'échec, pour autant que le maintien du bon droit ait été réellement visé). La mise hors course se produit notamment si une escalade de violence entraîne une rupture des liens telle qu'elle exclue le rétablissement ultérieur d'un cours des relations. Au lieu d'un recadrage des règles dans les limites du bon droit, l'escalade de violence restreint alors les possibilités de dénouement dans des logiques de compensation, par punition, par vengeance ou

16. Sur le plan de l'espace de droit et de sa reconnaissance, ce mode de marquage peut s'exprimer en termes topologiques, comme une gestion de frontière intersubjective *depuis l'intérieur* : les protagonistes marquent une limite par rapport à laquelle ils sont eux-mêmes situés du même côté. Le franchissement de la limite est imaginé dramatiquement comme une discontinuité catastrophique, mais il n'y a pas de définition de la frontière par un bord-à-bord depuis deux côtés, à la manière d'une frontière euclidienne.

par réparation en « dommages et intérêts ». Il faut noter toutefois que ce dernier acheminement, au lieu d'être improvisé, peut aussi avoir été calculé. C'est un casse-tête assez courant pour les prudhommes que de savoir s'il y a eu altercation de bonne foi ou s'il y a eu « provocation » calculée de la part d'une des parties, afin de faire porter la responsabilité de rupture à l'adversaire. La mise en jeu et hors jeu du bon droit est donc gérée localement par les protagonistes, avec un plus ou moins grand degré d'improvisation et de maîtrise, et rares seront les cas où l'analyse rétrospective aura les moyens d'entrer dans l'intercompréhension constitutive de cette gestion.

Tous ces cas de figure se rencontrent, en particulier, lorsqu'il y a eu insultes, si bien que, sous le seul angle des « blessures du bon droit », les insultes constituent déjà un phénomène dont la signification intersubjective est à explorer, et non pas un scénario type univoque dont il suffirait d'interpréter la portée sociale ou de mettre en musique la résonance psychanalytique.

Dans les cas où le rétablissement du bon droit appartient réellement aux possibilités des protagonistes, la conduite des scènes met en actes une certaine épreuve de vérité. Elle engage un combat improvisé, où le bon droit peut se manifester par la confiance dans le recours à des tiers reconnus pour leur équité. Les récits et conciliations prudhommales du XIX^e siècle attestent qu'il existait de façon usuelle, sur les lieux de travail, des tiers reconnus, auxquels pouvait être soumis ce genre de conflit. Dans ces contextes-là, la conciliation prudhommale apparaît comme un recours élargi, et non comme l'irruption de la logique judiciaire¹⁷.

Les blessures du bon droit ici esquissées nous offrent un exemple du couplage de l'injustice et de la souffrance en milieu industriel, selon des modalités conjointes d'agir communicationnel dramatique et argumentatif. Mais bien d'autres cas de figure devraient pouvoir être dessinés, beaucoup plus éloignés de la réussite communicationnelle et de la « réconciliabilité¹⁸ ». « Les scènes de bon droit blessé peuvent être considérées comme des inscriptions réussies de l'insupportable dans les rapports sociaux. Elles

17. La dynamique très particulière de ces « vidages » de querelles aux prud'hommes est résumée dans mon article « Justice et injustice... », dans la partie sur « le vidage des querelles, ou la catharsis interactive ».

18. « La réconciliabilité » est prise ici au sens de la théorie des conflits de G. Simmel. Elle y est située dans une analyse des drames et de l'hostilité, qui l'éloigne du sens intuitif chargé de pathos humaniste, et le rapproche de la notion de « justice du fort » selon Nietzsche, mais lui donne un contenu sociologique descriptible d'un point de vue d'intercompréhension. Cf. G. Simmel, *Soziologie*, traduit partiellement dans *Conflict, and the Web of Group Affiliation*, Londres, The Free Press of Glencoe, 1964.

sont réussies dans la mesure où elles sont comprises comme telles, ce qui crée l'urgence d'une issue dans un espace public. Mais bien des tentatives d'inscriptions n'aboutissent pas de la sorte¹⁹. »

Utilitarisme, éthique et épreuves de vérité

Dans cette partie seront explicités des points de rencontre entre mon chantier de recherche et les perspectives élaborées dans le livre de C. Dejours sur « les idéologies défensives de métier », et sur « la souffrance exploitée ». La thèse de *la souffrance exploitée* constitue un défi, jusque dans sa formulation, non seulement au dialogisme incantatoire de discours managériaux, mais encore aux traditions d'économie politique héritières de l'utilitarisme, présentes aujourd'hui sur un mode d'évidences premières.

Utilitarisme économique, et utilisation du couple plaisir / souffrance

Il importe d'abord de rappeler quelques contours de cet héritage. La mise en parallèle du plaisir et de la peine, du bonheur et de la souffrance, a une histoire très précise, admirablement retracée par l'ouvrage d'Elie Halévy, *La Formation du radicalisme philosophique*²⁰. Sous sa forme la plus systématisée, elle coïncide avec le développement de l'utilitarisme, durant les années 1730-1790. Auparavant, il était inconcevable de faire du bonheur un objet de calcul commensurable avec les peines, les malheurs et les souffrances de la vie. Qu'il s'agisse de traditions aristotéliennes ou stoïciennes, de traditions chrétiennes ou humanistes, le bonheur devait être un état stable, actuel ou potentiel, dont une caractéristique était de tenir à distance les malheurs et contrariétés de la condition humaine.

L'utilitarisme est moins une philosophie qu'une disposition d'esprit, un ensemble de modes de raisonnement qui colonise progressivement des philosophies politiques, morales et économiques. Il triomphe d'abord en Angleterre, durant les années 1789-1832. Aux origines se trouvent des philosophies associationnistes, tentant d'extrapoler l'attraction universelle de Newton au domaine des sciences morales. Le « principe d'utilité » serait

19. Sur l'inscription de l'insupportable dans les rapports sociaux, voir la thèse EHESS de Davoine Fr. et Gaudillière L.-M., *Folie et lien social*, en cours de préparation d'édition remaniée. Voir aussi, des mêmes, « Transfert, passage à la limite », dans Stenger I. (éd.) *D'une science à l'autre*, Le Seuil, 1987.

20. En trois volumes. Paris, Alcan. 1901-1904.

à la source de toutes les actions humaines, comme le principe d'attraction est à la source du mouvement de tous les corps. Le bonheur devient une somme de plaisirs simples, unis par association. S'ouvre alors la possibilité d'élaborer des modèles de fonctionnement social en faisant abstraction des orientations morales, en faisant abstraction des particularités qualitatives des actes ou des caractères. Le déterminisme moral devient un déterminisme des intérêts par arbitrage rationnel des plaisirs et des peines, sans qu'il soit nécessaire de prendre en compte les valeurs morales, les fondements de légitimité, les convictions religieuses, les singularités collectives ou individuelles. En matière de gouvernement, l'universalité des lois se retrouve fondée sur l'universalité des plaisirs et des peines, de telle sorte que des systèmes pénaux rationnels sont susceptibles de corriger les déviations à l'identification naturelle des intérêts. Les jonctions du principe utilitaire avec les économies politiques, notamment celle d'Adam Smith, puis celles de Malthus et de Ricardo, dessinent une conception du travail qui va s'incorporer progressivement à la culture occidentale. Halévy souligne comment cette jonction s'opère sur une ambiguïté. Suivant le principe d'utilité,

« Le plaisir est la fin des actions humaines. Les plaisirs, en tant que plaisirs, sont susceptibles d'être comparés entre eux sous le rapport de la quantité : un calcul des plaisirs et des peines est possible. La fin que poursuivent la morale et la législation, c'est le plus grand bonheur du plus grand nombre, ou encore l'identification de l'intérêt de tous avec l'intérêt de chacun²¹. »

La jonction avec l'économie politique d'Adam Smith se fait à travers l'idée de l'échange :

« ... le postulat impliqué dans le principe d'identité des intérêts, c'est l'idée que l'échange donne constamment au travail sa récompense, que *le mécanisme de l'échange est juste*²². »

Mais, à côté de cette jonction explicite, s'opère une jonction implicite, en vertu de la « loi du travail » véhiculée de Smith à Ricardo, remodelée au passage par Malthus :

« ... *presque à leur insu*, la loi du travail occupe une place peut-être aussi importante que la loi même de l'utilité. Tout plaisir s'obtient au prix d'une peine, coûte un travail, ou le produit d'un travail²³. »

21. *Op. cit.*, vol. 1, p. 214.

22. *Op. cit.*, vol. 1, p. 217.

23. *Op. cit.*, vol. 2, p. 136.

En d'autres termes, remarque encore Halévy, les raisonnements utilitaires contemporains de Ricardo pourraient se résumer ainsi :

« Peut-être la nature accorde-t-elle à tous impartialement le bonheur : mais elle le leur accorde, aux termes de la nouvelle doctrine, comme le prix d'une lutte. Il faut travailler pour vivre : et c'est ce que veut dire la loi classique de la valeur, selon laquelle les produits s'échangent entre eux proportionnellement aux quantités de travail qu'ils ont coûtées²⁴. »

À partir de cheminements très différents, les courants utilitaristes rencontrent ainsi l'ascèse sécularisée de l'éthique protestante, telle qu'elle a été retracée par Max Weber. Dans les deux cas, le travail devient une souffrance inhérente à la condition humaine. Dans les deux cas, le lien souffrance-travail attache indissolublement l'interprétation et la justification.

Aujourd'hui, avec le recul du temps, reconsidérer cet héritage ouvrirait une multitude de pistes pertinentes pour notre thème « plaisir et souffrance dans le travail ». Peut-être évaluerait-t-on mieux quels nœuds relient les évidences ambiantes de l'économie politique aux justifications du travail comme effort, et aux indifférences systématisées de la communication publique à l'égard du « vécu » du travail subalterne.

D'une façon plus limitée, on peut chercher ici à expliciter en quoi l'analyse de « la souffrance exploitée » proposée par C. Dejours constitue un défi à cet héritage. Certes, au plus grand niveau de généralité, la mise en exploitation de la peine est dans le droit fil de la tradition occidentale. La démarche de *Travail : usure mentale* constitue cependant une hérésie, dès que l'on entre dans les économies de la souffrance. C'est là une première ligne de défi, essentielle mais assez évidente pour qu'on l'évoque quelques instants sans s'y attarder.

C'est dans la conception même de l'analyse que la divergence s'opère. En tradition économique utilitariste, les modèles d'interprétation procèdent à des inférences sur les calculs d'utilité des agents à partir du *medium* monétaire. Quelle que soit l'orientation de l'analyse économique, quand bien même est affirmée l'importance de « la subjectivité » des agents, leurs intentions ne sont pas objets de recherche, et encore moins des lieux d'une altérité à comprendre. Au contraire, les conceptualisations économiques construisent des modèles *inter-prétatifs*, au sens précis où les indicateurs monétaires permettent de *prêter* aux agents des intentions, des calculs, des arbitrages, dans les *inter-stices* des cours d'action monétairement balisés. Les exercices interprétatifs gardent en commun l'architecture

24. *Op. cit.*, vol. 3, p. 339.

de la « boîte noire » : l'économie subjective des agents est postulée entre les bornes des entrées et sorties d'actes monétarisés, et c'est dans la boîte noire que sont imaginés les arbitrages entre plaisir et peine, arbitrages tels que seraient toujours conjugués la minimisation de la peine et l'ajustement en équité.

Les configurations décrites par C. Dejours sous les termes de « la souffrance exploitée » et des « idéologies défensives de métier » se trouvent ainsi à l'opposé de ces démarches : la compréhension de l'économie subjective en situation de travail constitue l'objet privilégié. Elle permet d'ouvrir tout un champ d'analyse de configurations de souffrance et de plaisir, localisé à l'intersection des histoires individuelles et de l'organisation du travail, et infiniment plus complexes que les configurations postulées en utilitarisme.

Mais le défi ne se limite pas à opposer des réalités subjectives aux sujets fictifs. Il suggère de réélaborer à nouveaux frais l'opposition entre le monde vécu sur le lieu de travail et le fonctionnement économique. Dans cette direction, afin d'en expliciter des interfaces socio-historiques, je tenterai d'en formuler une lecture qui ne soit pas spécifiquement psychopathologique. Ou plutôt, plus précisément, d'en formuler deux lectures possibles.

Une première lecture pourrait considérer les analyses de « la souffrance exploitée » et des « idéologies défensives de métier » comme un contre-modèle de fonctionnalités, dont l'originalité est de réussir à articuler des ensembles organisés à trois niveaux :

a) Un niveau de souffrances individuelles générées par des formes d'organisation du travail.

b) Un niveau de défenses collectives construites par des salariés pour supporter la souffrance (ce que C. Dejours appelle « idéologies défensives de métier ». Ces défenses collectives, pour fonctionner, s'imposent et deviennent de véritables institutions qui obligent les milieux concernés en tant que règles et en tant qu'interprétations symboliques des situations, au point d'exclure des possibilités d'expression individuelle. Notez que, pour se faire comprendre en sciences sociales, le terme « idéologies » n'est pas très heureux, car il prête à confusion. Il ne s'agit pas tant d'idéologies que de « systèmes défensifs » (autre expression de C. Dejours), étant donné leur homéostasie conditionnelle, à base de règles pratiques, sur lesquelles s'élaborent secondairement des symbolisations justificatives. Ces systèmes défensifs s'étendent à des « milieux » de travail, dont le « métier » n'est qu'un cas particulier. Pour ces raisons, par la suite, je substituerai l'expression « systèmes défensifs de milieux ».

c) Un niveau d'intégration des défenses collectives contre la souffrance, au sein de la régulation de productivité : la défense contre la souffrance est susceptible de devenir elle-même un facteur de productivité, parallèlement à l'« anxiété » individuelle. Si bien que la régulation économique la développera positivement, puisqu'une telle souffrance concourt à la bonne santé de l'entreprise. Ainsi est bouclé l'entraînement fonctionnel des trois niveaux.

Cette analyse très neuve est susceptible, dès ce stade, de rééclairer une multitude de situations et de monographies classiques en sociologie ou anthropologie du travail. Par exemple, la monographie de deux ateliers par Tom Lupton²⁵ se prêterait étonnamment bien à une reformulation sous l'éclairage de *Usure mentale*. À la suite d'une longue observation participante comparative entre un établissement féminin de confection et un établissement masculin de matériel électrique, T. Lupton analysa comment les degrés de contrôle ouvrier sur leur travail permettaient d'opposer, entre autres, deux types de complicité semi-conflictuelle au sein de deux établissements. Dans l'établissement de confection, la pression concurrentielle externe se répercutait dans une concurrence interne entre ouvrières, et les dynamiques conflictuelles entraînaient une escalade productiviste, au point que n'y paraissait aucune « volonté » de contrôle restrictif, contrairement à l'usine de matériel électrique. Dans cette dernière, moins soumise à pression concurrentielle externe, foisonnaient des complicités tacites entre, d'une part, les fictions managériales non respectées au su de tous, d'autre part les contrôles collectifs instaurés par les ouvriers, mis à contribution productive par le management.

Or, relues 25 ans après, ces deux monographies, riches d'observations peu analysées, se prêteraient à des redécouvertes instructives. Il semble possible d'aller jusqu'à faire coïncider, d'un côté, les non-contrôles de l'usine de confection avec « la souffrance exploitée », de l'autre côté, les contrôles collectifs de l'usine électrique avec les « idéologies défensives de métier ». Un tel rapprochement accentuerait en outre des différences d'économie de la souffrance liées à des différences de sexe, minimisées par T. Lupton, ce dernier cherchant avant tout à instaurer une compréhension élargie des rationalités, à l'encontre des stéréotypes réducteurs de ses contemporains²⁶.

25. *On the Shop Floor, Two Studies of Workshop Organisation and Output*, London, Pergamon Press, 1963.

26. Ce rapprochement entre *Travail : usure mentale*, et *On the Shop Floor* m'a été suggéré par B. Mottez, qui fit un compte-rendu critique de l'ouvrage dans *Sociologie du travail* en 1964, et poursuivit avec l'auteur un débat par correspondance privée.

La triple articulation des économies de souffrance, dans la théorie de C. Dejours, peut donner lieu à une interprétation plus prescriptive, partant de l'identification de pathologies pour déboucher sur des remèdes. Une telle interprétation est suggérée par certaines expressions de sa conclusion. La triple articulation serait alors comprise en logiques strictement fonctionnelles et systémiques. De plus, les systèmes collectifs de défense contre la souffrance impliqueraient un refoulement des origines du mal qui opérerait jusqu'au niveau de l'organisation des consciences individuelles, ce qui en ferait effectivement, *stricto sensu*, des idéologies, au sens du néo-hégélianisme marxiste, idéologies conçues comme mystifications des consciences, dans la totalité des rapports sujets / monde.

La triple fonctionnalité peut aussi rencontrer la notion la plus classique de « pathologie », telle qu'elle a été élaborée conjointement par Claude Bernard et Auguste Comte. Ces deux auteurs popularisèrent l'idée que le normal et le pathologique formaient un couple cosubstantiel, tel qu'un terme pouvait se déduire de l'autre, suivant des procédures expérimentales ou quasi expérimentales. Dans le cas de la biologie, selon C. Bernard, le normal était accessible par l'expérimentation physiologique, et permettait d'éclairer le pathologique, étant entendu que l'observation clinique des maladies préparait l'esprit à l'expérimentation physiologique. Chez A. Comte, c'est la pathologie qui éclairait le normal, car, ainsi que le résume Canguilhem, c'est « comme substitut d'une expérimentation biologique souvent impraticable, surtout sur l'homme, que la maladie apparaît digne d'études systématiques²⁷ ». La conception biologique de Comte établissait évidemment le pont avec la possibilité d'une « pathologie sociale ». Pouvait s'y greffer, dans les dérives les plus objectivistes, la conception clinique de Leriche, validant le jugement diagnostique en invalidant le jugement du malade²⁸.

Ainsi peut-on expliciter quelques fils qui, depuis la triple fonctionnalité des économies de souffrance, conduiraient à une thérapeutique validée par un dénouement simultané sur trois dimensions :

- a) soulagement de la souffrance individuelle,
- b) démystification des consciences,
- c) déblocage des situations pathogènes.

La redéfinition de la notion « d'aliénation » dans *Travail : usure mentale* irait dans ce sens : elle relie la double signification de l'aliénation

27. G. Canguilhem, *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, p. 14-15.

28. *Op. cit.*, p. 52-60.

selon le jeune Marx (perte de soi dans la perte de l'œuvre, et perte de soi dans l'idéologie sociale), avec une troisième signification, du Marx mature, (vente de la force de travail, comme valeur d'échange), et avec une quatrième signification appartenant au champ psychiatrique.

Cette lecture me semble cependant superficielle, accrochée à quelques expressions idéologiquement chargées et ambiguës. Elle ferait manquer ce qui me semble le plus neuf et ouvre les pistes les plus fécondes dans nos confrontations interdisciplinaires.

Une autre lecture peut repartir des descriptions de « la souffrance exploitée », des « idéologies défensives de métier », et du contre-exemple du « plaisir au travail chez les pilotes de chasse ». La force de ces analyses se déploie à un niveau intercompréhensif, aux antipodes d'une invalidation des compréhensions locales, aux antipodes d'identifications de couples explicatifs de type inconscience / conscience, mystification / démystification, aliénation / prise de conscience. Mais, pour rendre compte de cette force, quelques ambiguïtés sont à lever, susceptibles d'être regroupées à partir de deux questions clés :

1) Comment penser l'extériorité de l'organisation du travail, à l'égard des configurations de souffrance ou de plaisir ?

2) Toute analyse de souffrance met en perspective des recherches d'issues. Dans l'analyse des situations de travail, les issues doivent-elles s'organiser en démarches prescriptives ?

Information et communication

Il existe en apparence un paradoxe entre, d'un côté, une « souffrance exploitée », de l'autre l'idée d'une organisation du travail qui « ignore » (C. Dejours, p. 139) les projets, espoirs et désirs attachés aux histoires individuelles des salariés. Le paradoxe fait écho aux difficultés de penser les rapports entre le vécu et les systèmes, sur lesquelles existe une longue tradition de débats, depuis Marx et Max Weber jusqu'à Habermas, en passant notamment par « l'École de Francfort ». Les cas de figure analysés dans *Travail : usure mentale* seraient mal cadrés si les conceptualisations se polarisaient uniquement sur la rationalisation sociale, sur l'instrumentalisation, sur la réduction unidimensionnelle en logique organisationnelle. Les questions soulevées s'exprimeraient beaucoup mieux dans le cadre général proposé par la *Théorie de l'agir communicationnel* de Habermas. Les paradoxes du rapport entre

« vécu » et organisation pourraient alors être resitués dans ce que Habermas appelle les ruptures entre le « monde vécu » et les systèmes, système économique et système de pouvoir.

Le « monde vécu » n'a pas à être considéré comme un lieu mythique d'authenticité, assiégé et rongé par les raisons instrumentales. Mis en perspective historique, analysé dans ses formes les plus triviales de communication, il est lui-même un lieu d'inscription de tensions entre situations et devoir-être. Ses formes élémentaires, constituées intersubjectivement, impliquent toujours certaines visées communes, inhérentes à l'existence d'un sens, de sorte que les hostilités ou tromperies sont toujours en position dérivée pour elles-mêmes faire sens²⁹. En face, les grands systèmes sociaux peuvent opposer à la fois leur force objective et leurs prescriptions normatives. Mais leur domination ne peut aller jusqu'à substituer leurs normes à celles du monde vécu. Dans les termes que j'ai proposés en début d'exposé, cette irréductibilité fait la séparation entre un pathos et ce qui serait une indifférence.

Sur cette matrice conceptuelle très générale, certains paradoxes posés par les analyses de C. Dejours peuvent trouver des expressions plus satisfaisantes. Ainsi en est-il des difficultés pour penser l'organisation du travail à la fois comme extériorité aux vécus intersubjectifs, comme transmetteur d'impératifs économiques et comme agent stratégique assez rusé pour mettre en exploitation la souffrance et le plaisir au travail. L'extériorité de l'organisation du travail est alors analysable comme une extériorité de « système », dotée notamment de propriétés d'« information » qu'il faut soigneusement distinguer de la « communication ». Dans cette direction, il faudrait peut-être reprendre la pensée utilitariste, en faire un archétype de dispositif d'information systémique, réglé non seulement comme une codification d'équivalences, mais aussi comme un opérateur d'évaluation des faisabilités, opérateur générant l'oubli des orientations des agents. De ce point de vue, afin de souligner

29. Chez Habermas, ces visées communes les plus élémentaires et les plus constantes, dans un monde vécu constitué intersubjectivement (ce qui tourne le dos aux « philosophies de la conscience », et se détache du vécu des phénoménologues) sont impliquées dans tout acte de communication. Elles sont désignées comme objet d'investigation et d'analyse sous les termes « éthique communicationnelle ». Sur ce terrain, Habermas s'inscrit dans des courants de recherche plus généraux, avec notamment son ami philosophe K. O. Apel. Il tire aussi parti, mais à sa manière, des courants de philosophie ou linguistique pragmatique anglo-saxons : Opposer à la fois leur force objective et leurs prescriptions normatives. Mais leur domination ne peut aller jusqu'à substituer leurs normes à celles du monde vécu. Dans les termes que j'ai proposés en début d'exposé, cette irréductibilité fait la séparation entre un pathos et ce qui serait une indifférence.

l'articulation avec l'utilitarisme et son incommunicabilité éthique, il serait peut-être préférable de dire « souffrance utilisée » et « plaisir utilisé », plutôt que « plaisir » ou « souffrance exploités ».

Une autre connexion entre les économies de souffrance et l'utilitarisme permettrait de mieux expliciter des liens entre les deux couples « plaisir souffrance », « justice / injustice ». Sans chercher à unifier principiellement une théorie de la justice, il serait alors possible d'élucider des éclatements du sens de la justice entre différents espaces (ou différentes époques), entre sa composition systémique utilitaire, sa justesse fictive de distribution entre plaisirs et peines, et le pathos d'injustice engendré en relation avec le monde vécu. De la sorte seraient peut-être surmontées certaines difficultés à penser simultanément, d'un côté les inscriptions d'arbitrage en économie utilitaire, notamment les transactions salariales, de l'autre les configurations intersubjectives de plaisir ou de souffrance, avec leurs jugements d'injustice ou de justice, avec leurs constructions défensives, avec leur arrière-plan de monde vécu plus ou moins contrarié.

Sur ces pistes d'analyse cahotent également mes recherches socio-historiques, dont une mise au point provisoire a été rédigée sous le titre « La gestion, entre utilitarisme heureux et éthique malheureuse...³⁰ ». *Il me semble en particulier essentiel, à partir des marquages d'iniquité dans l'agir dramatique ouvrier, d'élucider une dimension de véritable souffrance éthique*, dimension qui se trouve également présente dans les descriptions de *Travail : usure mentale*, mais n'y est pas thématisée³¹.

Éthiques non prescriptives, et épreuves de vérité

Ainsi sommes-nous amenés à poser une question sous-jacente aux termes *pathos* et *pathologie*, lorsqu'ils sont transplantés dans la vie sociale. Les analyses de souffrance en situation de travail impliquent-elles ou non, de la part de l'analyste, des prescriptions éthiques ? La question peut être posée à partir de quelques exemples de *Travail : usure mentale*,

30. Document distribué au séminaire. C'est une communication au Colloque international « Nouvelles tendances en gestion : réflexions, bilans et perspectives », HEC, Montréal, 9-13 juin 1986 à publier en ouvrage collectif, éd. Québec / Amérique et de l'Organisation.

31. L'expression de « souffrance éthique » a été proposée au séminaire par P. Pharo. Par ailleurs, du côté de la psychopathologie du travail, il est évident que la souffrance éthique ferait écho au domaine du « rapport à la loi », tel qu'il est traité dans le champ psychanalytique, sans que les deux notions ne tombent nécessairement dans des confusions, dès lors que seraient étendues les strictes distinctions établies par C. Dejours à propos du plaisir et du désir, de l'angoisse et de l'anxiété, etc.

en se demandant comment, dans les dynamiques intercompréhensives sont impliquées des épreuves de vérité. Soit le cas des systèmes défensifs de milieu chez les ouvriers du bâtiment. Il est clairement expliqué comment « cette attitude de mépris du risque ne peut être prise à la lettre comme c'est trop souvent le cas. Mépris, ignorance et inconscience face au risque ne sont qu'une parade. On ne peut admettre sans autre questionnement que les ouvriers du bâtiment soient en quelque sorte les plus ignorants du risque qu'ils encourent.

Nos enquêtes ont, en effet, montré que cette parade peut s'effondrer et laisser émerger une anxiété imprévue et dramatique. Lorsque le moment du défi est passé, les ouvriers racontent *les accidents auxquels ils ont assisté ou dont ils ont été victimes... »* .

Ici sont résumés de façon transparente deux moments de discours ou de pratiques significatives, sans que ne soit enclenché le réflexe trop fréquent en sociologie, de type : « voilà deux discours contradictoires et incohérents, dont je vais vous donner la clé d'interprétation ». L'analyse, très brève, ne décrit pas les circonstances des différents moments de discours, mais suffit à suggérer la possibilité de dynamiques compréhensives. Elle permet de supposer comment les ouvriers du bâtiment en question peuvent s'assigner eux-mêmes différentes épreuves de vérité, et comment les malentendus, en l'occurrence, concernent bien davantage les professionnels du conseil en sécurité. La *parade*, comme les *conduites dangereuses* chez les ouvriers de la chimie, met à l'épreuve les dispositifs défensifs des collectifs impliqués, tandis que les récits d'accidents, eux-mêmes marqués d'émotions pathétiques, semblent liés à des situations d'entretien inter-individuelles assez exceptionnelles, au cours desquelles le héros peut tester sur un interlocuteur adéquat la possibilité de se tenir une continuité biographique.

Voici donc deux types d'épreuves de vérité : d'un côté des tests de dispositifs défensifs collectifs, de l'autre des tests de tenue d'une biographie sociale à l'égard de soi-même. Chacun est construit avec ses connexions internes, entre configurations intercompréhensives et valeurs probatoires. Il est clair alors que l'analyse peut faire l'économie d'un jugement de contradiction de discours, sur lequel prétendrait se greffer un choix diagnostique afin de trancher entre la vérité de l'un et de l'autre. Cela ne conduit pas pour autant à une indifférence sceptique : reconnaître les connexions internes des épreuves de vérité, c'est aussi reconnaître des relativisations et des liaisons qu'opèrent les intéressés entre leurs différentes façons de tenir, jouir ou souffrir. Ainsi, en l'occurrence, l'épreuve de

tenue biographique réinterprète, aux yeux mêmes des intéressés, dans ce jeu probatoire particulier, les tests de cohésion défensive de métier. C'est elle notamment qui, dans une relation évolutive avec l'enquêteur, conduit à énoncer que le système défensif est incapable d'effacer l'anxiété, quelle qu'en puisse être par ailleurs la valeur de reconnaissance communautaire, et sa jouissance esthétique.

Engagée dans cette voie, l'enquête n'est plus alors enfermée dans un dilemme entre, d'une part, des principes éthiques ou diagnostiques d'intervention, d'autre part une indifférence éthique de savant. Mais, pour dissoudre le dilemme, il faut qu'il soit possible de soutenir analytiquement comment la tension entre situation et devoir-être ne se joue pas simplement entre le fait du vécu et la norme du système. Comment, au contraire, d'une façon ou d'une autre, sont présentes aussi des dimensions éthiques au niveau constitutif du monde vécu. Comment des systèmes peuvent dominer et imposer leur pouvoir sans que leur normalité ne vienne jamais se substituer aux éthiques du monde vécu. Une autre condition essentielle est que la cohésion elle-même des idées ou la consistance de la biographie sociale ne soient pas postulées ou niées *a priori* par l'analyste. Cohésion des idées et consistance biographique sont susceptibles elles-mêmes d'entrer dans des épreuves de vérité, auxquelles les interactants soumettent leurs doutes et leurs certitudes, leurs évaluations et leurs désaveux.

Dans une perspective socio-historique, malgré les changements d'échelle, malgré l'impossibilité d'intervention directe, des questions strictement analogues se posent. L'excès interprétatif, évoqué en début de séance, se construit sur une évacuation des connexions intercompréhensives, et, notamment, s'il s'agit de dimensions normatives, sur une adhésion rétrospective aux évacuations informatives des exigences éthiques du monde vécu, évacuation organisée à l'origine par les systèmes économique et politique. Un exemple caricatural est fourni par des façons de lire et commenter les règlements d'atelier du XIX^e siècle. De grandes fresques historiques, anglo-saxonnes puis françaises, ont dressé des schémas de normalisation disciplinaire industrielle, en prêtant aux prescriptions de comportement, adressées à la main-d'œuvre, des effets mécaniques de mise en conformité. Pour dresser la fresque, ils ont fait l'impasse analytique sur tous les liens qui pouvaient se construire et s'intercaler entre les intentions affichées des pouvoirs et l'apparente conformité des assujettis.

Voici par exemple la lecture d'un règlement d'atelier par Michel Foucault, dans *Surveiller et punir* (voir le document annexe n° 2). Il s'agit du règlement d'un atelier parisien de joaillerie, en 1806. Foucault

en cite quelques articles sur le contrôle des présences, dans son chapitre sur « les corps dociles ». Son style très séducteur file des métaphores mécaniques : « le pouvoir » s'exerce selon des « technologies disciplinaires », tandis que les assujettis sont des « corps » dépouillés de symboles, sous le regard du pouvoir : « La contrainte porte sur les forces plutôt que sur les signes »... « ...une coercition ininterrompue, constante, qui veille sur les processus de l'activité plutôt que sur son résultat » (p. 139-140). « La coercition disciplinaire établit dans le corps le lien contraignant entre une aptitude majorée et une domination accrue » (p. 140). « Le temps mesuré et payé doit être aussi un temps sans impureté ni défaut, un temps de bonne qualité, tout au long duquel le corps reste appliqué à son exercice. L'exactitude et l'application sont, avec la régularité, les vertus fondamentales du temps disciplinaire... » (P. 153.)

Or, quelques autres articles du règlement en question, non cités par Foucault, nous intéressent bien davantage. Le patron institue deux dîners annuels, au cours desquels le règlement « provisoire » pourra être modifié au vu de l'expérience. Le règlement est cosigné, avec une formule présumant que l'accord s'est fait sur une base « juste et équitable ».

Prendre en considération ces aspects du règlement, traités comme insignifiants par Foucault, nous fait basculer dans un univers d'interrogations tout autre que celui de l'obsession disciplinaire. Nous entrons alors dans les dimensions de légitimation et d'illégitimation du pouvoir patronal, à travers les « épreuves de légitimité » que s'assignent patron et compagnons lors des repas semestriels.

Une approche intercompréhensive des épreuves de vérité peut conduire à repenser la spécificité du travail industriel sous l'angle d'un fractionnement des *espaces d'estime*. Ainsi, l'utilitarisme économique, couplé avec l'instrumentalisation organisationnelle, peut-il être resitué dans la société contemporaine comme une institutionnalisation très particulière d'épreuves de vérité, que l'on pourrait étiqueter comme un jeu *d'épreuves de conformité*, ou encore, pour faire écho à H. Arendt, comme un espace de *révélation du patient*³². Toutes les considérations de H. Arendt sur l'idéal d'un espace public comme « révélation de l'agent », en opposition à « la conformité instrumentale, pourraient en

32. Dans *Condition de l'homme moderne*, H. Arendt oppose l'action et le faire. Pour caractériser l'action dans un espace public authentique, elle parle de « la révélation de l'agent ».

effet s'appliquer au travail industriel, par inversion des caractéristiques de l'action et de la révélation de l'agent. Mais, au lieu de se mettre en posture de dénonciation de la modernité, la démarche analytique devrait pouvoir faire ressortir, dans le cours même des activités, le pathos qui se noue entre les épreuves de conformité et les développements d'action dramatique ».

« Les descriptions des Idéologies défensives de métier », du plaisir des pilotes de chasse, de « la souffrance exploitée » procèdent implicitement à ces mises en rapport. Dans les termes de H. Arendt, les deux moments de discours des ouvriers du bâtiment pourraient être présentés comme les interfaces de deux sortes de révélations instituées : d'un côté la conformité utilitaire, encombrant l'horizon de l'espace public, jusque dans ses compensations héroïques. De l'autre, un résidu de *révélation de l'agent*, dans des conditions artificielles d'écoute, où l'agent éprouve, devant un auditeur insolite, la possibilité d'une continuité biographique.

Penser les fractionnements d'espaces d'estime, en rapport avec une problématique des épreuves de vérité, devrait ouvrir des possibilités de mieux spécifier, analytiquement, des différences entre travail ouvrier et employé, et, peut-être même, de s'apercevoir que les évolutions actuelles effacent moins les différences qu'on ne l'imagine souvent, mais déplacent seulement les frontières. D'un point de vue historique, les frontières n'ont d'ailleurs jamais été fixes et nettes, ce qui n'empêche pas la bipolarité d'être demeurée très forte, entre deux types d'épreuves de conformité. Du côté des employés, la conformité n'a jamais cessé de comporter une certaine délégation d'autorité dans des interactions humaines, réinsérant une dose de « révélation d'agent » dans un espace restreint. Dès lors, les rapports monde vécu / système se trouvent dans une posture différente de ceux de l'emploi ouvrier proprement dit³³.

La question de la frontière me semble avoir été reposée, aujourd'hui, avec un exemple d'un symbolisme extraordinaire, tant il concentre caricaturalement des enjeux d'éthique communicationnelle dans le travail contemporain. Il s'agit de « la souffrance exploitée » des employées de renseignement téléphonique, décrite dans *Travail : usure mentale*, d'après l'enquête de D. Dessors (p. 99-108).

33. La différence la plus tranchée se trouve évidemment chez les fonctionnaires, avec leur délégation de pouvoir d'État. Voir P. Legendre *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit 1976. Sa démarche, très métaphorique, est susceptible d'être retranscrite en termes plus spécifiques au domaine social.»

Les consignes hiérarchiques mettaient les employées du téléphone en grande « tension nerveuse ». Parmi les sources d'anxiété venait une opposition insupportable entre les consignes de (non) dialogue, et les demandes de conversation faites par les abonnés. D'après les descriptions, tout se passait comme s'il était interdit aux téléphonistes de gérer une conversation « naturelle », suivant le fil ordinaire du monde vécu³⁴. La tendance était à automatiser des réponses mécaniques, à la manière des automatisations informatiques, en programmes et langues artificielles. N'y a-t-il pas là une figure allégorique du passage de frontière entre travail employé et travail ouvrier ? La rupture avec les normes du monde vécu s'étendra-t-elle au pouvoir de gérer une conduite conversationnelle ?

Alain Cottereau

34 . Sur les liens entre analyse de conversation et analyse d'activité, voir le numéro spécial de *Lexique et faits sociaux*, vol. 5, coordonné par B. Conein, (1987, Lille, PUL).